

"Les commentaires français officiels" dans Combat (4 août 1945)

Légende: Le 4 août 1945, le quotidien français Combat livre les impressions des milieux diplomatiques français au sujet des résultats de la Conférence de Potsdam.

Source: Combat. de la Résistance à la Révolution. dir. de publ. SMADJA, Henri. 04.08.1945. Paris: Combat. "Les commentaires français officiels".

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/les_commentaires_francais_officiels_dans_combat_4_aout_1945-fr-00190b7d-932a-407e-901b-46b78b11b98b.html

Date de dernière mise à jour: 03/07/2015

Les commentaires français officiels

Comme nous l'avons signalé plus haut, le communiqué de Potsdam a fait hier l'objet d'un échange de vues au Conseil des Ministres.

Voici comment on peut résumer le point de vue français officiel : les solutions apportées par les Trois sur la plupart des questions semblent incomplètes et provisoires. En ce qui concerne l'Autriche, notamment, l'opposition entre les Américains et les Russes sur le régime à lui appliquer n'a pas été surmontée.

Les Russes entendent considérer l'Autriche de la même façon que l'Allemagne, c'est-à-dire comme un pays vaincu, et lui faire supporter le poids des réparations, alors que les Américains voudraient lui octroyer un traitement privilégié.

En outre, les Trois ont laissé en suspens l'affaire des Détroits et, s'ils ont beaucoup parlé des réparations, il est évident que leurs suggestions ne brillent pas par la clarté.

Après cette impression générale, entrons dans le détail :

Le Gouvernement français se déclare satisfait de la constitution d'un conseil permanent des cinq ministres des Affaires étrangères, qui n'aura pas seulement à s'occuper de l'élaboration des traités de paix, mais encore de toutes les suggestions ou observations qui lui seront présentées. Et il voit dans la présence de la Chine à ce Conseil, prévu pour la mise au point des affaires européennes, la garantie de sa participation ultérieure au règlement des problèmes du Pacifique.

Ce n'est pas tout : le Gouvernement français approuve les décisions prises à Potsdam au sujet du désarmement de l'Allemagne, de l'épuration, menée jusqu'à son terme, des éléments nazis, de la politique de décentralisation administrative et, plus particulièrement, de l'aide qu'on se propose de fournir à des gouvernements de caractère local. Voilà pour l'actif.

Mais, par-dessus tout, les milieux officiels estiment que, malgré les avantages qui lui sont concédés pour l'avenir et qui ne sont que trop naturels, la France subit encore l'hypothèque de Yalta. Car le système de Yalta se survit. En effet, si les cinq ministres des Affaires étrangères sont en difficultés, les Trois se réservent la possibilité de tenir des réunions particulières.

D'autre part, le Gouvernement français proteste contre son exclusion du règlement des questions balkaniques et de l'Europe orientale sous prétexte que la France n'a pas été partie aux armistices conclus avec les pays intéressés. Et si on l'a invitée à dire son avis lors de la discussion du traité de paix avec l'Italie, l'invitation qu'on lui a adressée lui paraît quelque peu cavalière.

Inquiétudes à propos de l'Allemagne

Mais, par dessus tout, les milieux officiels s'inquiètent de certaines tendances qui se font jour dans la politique des Alliés à l'égard de l'Allemagne :

1°) La reconstitution des partis politiques dans l'ancien Reich leur semble de nature à favoriser le maintien de l'unité allemande;

2°) De même, le rétablissement d'une administration centrale en Allemagne. Ne va-t-on pas jusqu'à proposer le terme de « Secrétaire d'Etat », pour désigner les hauts fonctionnaires de cette administration ?

3°) Enfin, on parle d'un gouvernement central allemand comme s'il s'agissait d'une décision à prendre demain;

4°) En ce qui concerne les réparations, la France siègera dès la semaine prochaine à la Commission de Moscou. Elle s'en félicite, mais devant les résultats obtenus en cette matière, elle regrette qu'on ne l'ait pas

consultée plus tôt. Toutefois mieux vaut tard que jamais !